



Madame, Monsieur,

Veillez trouver, ci-joint, le document définitif des « Assises de la Terre Crue en Occitanie ».

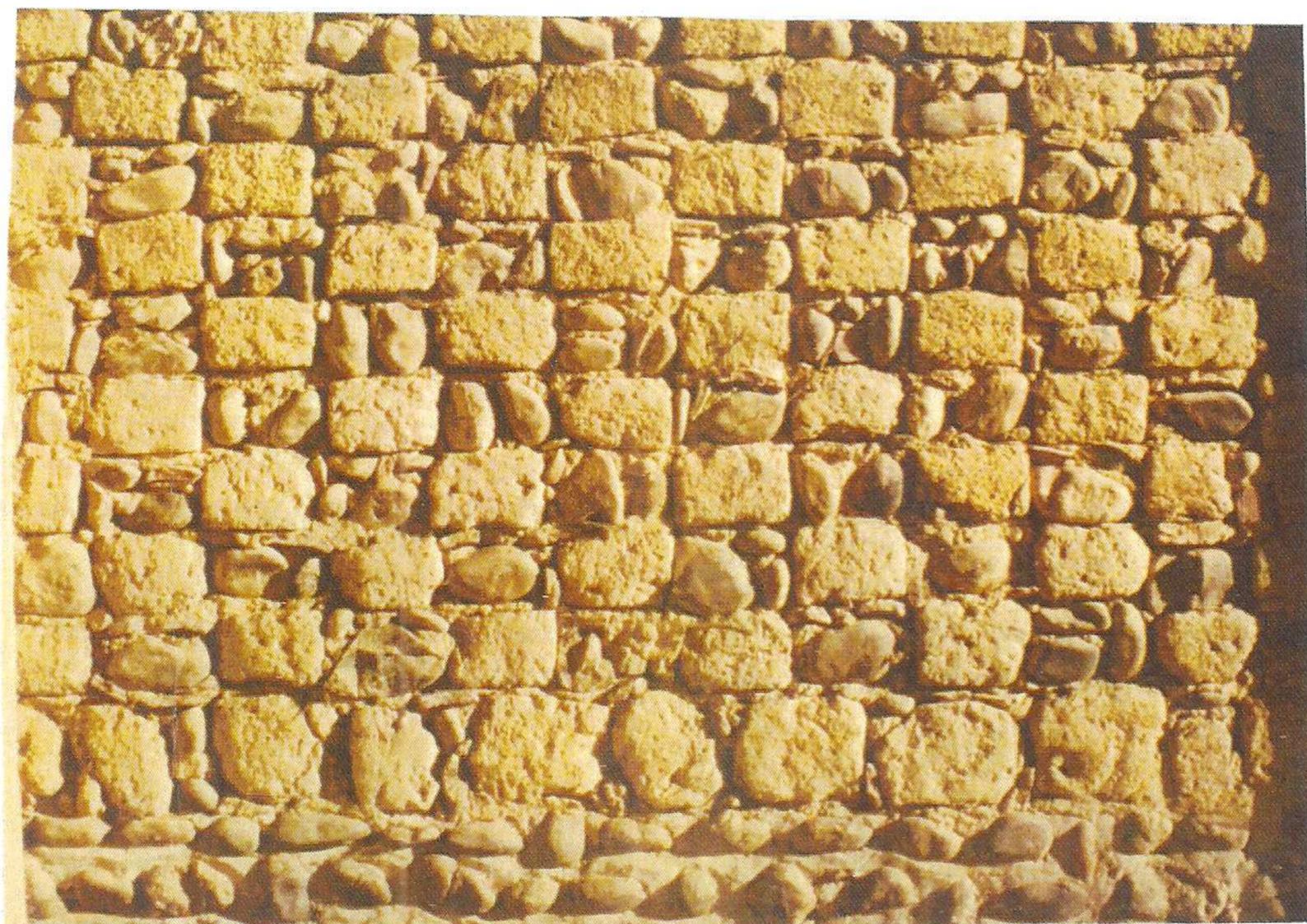
L'ambition de ces rencontres est de contribuer à la sensibilisation de l'architecture en terre crue en Astarac avec la participation du réseau « Terre » de l'association nationale de M.P.F.

Ces premières journées des Assises en Occitanie pourront, nous espérons, nous fournir la reconnaissance architecturale de ce patrimoine identitaire.

Nous comptons sur votre collaboration et vous en remercions par avance.

Michel Tharan
Délégation M.P.F. Gers et Hautes-Pyrénées

Lieu-dit « Les Muralles » - 32300 IDRAC RESPAILLES
Tél : 06 89 50 69 74
Mail : michel.tharan@wanadoo.fr



LES ASSISES DE LA TERRE CRUE EN OCCITANIE

TERRE INCONNUE EN ASTARAC

Cette manifestation sera animée sur le terrain par l'association **Construire le Patrimoine** qui a toujours défendu les savoir-faire et les artisans locaux. Avec M.P.F. 32 & 65 elle organisera une rencontre d'acteurs à travers leur réseau pour échanger, capitaliser et valoriser la conservation et la construction en terre crue. Nous espérons, ainsi, mettre en place un réseau de compétences. L'idée fondamentale qui mûrit depuis quelques mois est de drainer vers notre territoire de l'Astarac des membres de M.P.F. qui, dans leur région, encouragent la sauvegarde et la promotion de la terre crue et qui ont mis en place sur leur territoire une politique « terre ».

Les mots clefs :

- Echanges entre délégations M.P.F. et Parcs Régionaux
- Publications
- Rencontres professionnelles et associatives
- Capitalisation et revalorisation

Du **mardi 28 juin 2022**

au

vendredi 1^{er} juillet 2022



En général, le patrimoine rural a deux atouts majeurs pour devenir un support privilégié du développement local : il occupe une place centrale dans les enjeux ruraux, il est également un terrain favorable à l'expérimentation du **développement durable**.

Pour développer des activités et de l'emploi autour des métiers de la terre crue liés à la bio-conservation et à la bio-construction, tout en préservant les ressources naturelles, il y a nécessité à croiser des expériences, des recherches, des outils originaux Il faut donc réfléchir ensemble aux façons de s'organiser sur un territoire, d'impliquer la population locale, les professionnels et surtout sensibiliser le grand public et les jeunes.

L'ambition de MPF 32 & 65 est de contribuer à la sensibilisation de l'architecture vernaculaire en terre crue au cœur de l'Occitanie : **l'Astarac**. L'avenir de ce patrimoine bâti qui est l'un des visages fondamentaux de ce petit pays est aussi un des challenges vers la création, par les collectivités locales, **d'un parc naturel**. Il a des chances de devenir un enjeu reconnu que si, à un moment donné, les connaissances, les expériences, les efforts et les hommes convergent vers le même objectif. C'est pour ces raisons que ce **réseau national « terre crue » M.P.F.** pourrait apporter des réponses et des orientations avec la complicité des parcs, d'autres associations et des professionnels.

Ces premières journées des « Assises de la Terre crue en Occitanie » pourront, nous espérons, fournir l'occasion de cette reconnaissance architecturale.

OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- Capitaliser, réunir les acteurs
- Favoriser le décloisonnement entre acteurs et institutions
- Créer des activités et préserver des ressources

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Observer et écouter les territoires
- Echanger
- Créer des liens
- Identifier des pôles ressources et des compétences
- Animer un réseau d'échanges avec tous les acteurs du territoire

CONTENU :

- Valoriser les travaux et les recherches engagés
- Rédaction et diffusion

RESULTATS SOUHAITES :

- Partage des connaissances et des compétences
- Outils pédagogiques et techniques

Suite à toutes ces préconisations créer un véritable pôle sur le patrimoine rural en terre crue inter-régional.

N.B. : Suite à ces rencontres nous diffuserons l'ensemble des travaux et des interventions sous la forme d'une publication avant la fin du quatrième trimestre 2022.

PROGRAMME PRELIMINAIRE

La Mairie de Seissan nous accueillera durant ces journées. Elle met à notre disposition, pendant toute la durée de ces journées, une salle permanente pour travailler, faire des projections et une exposition et y laisser nos documents.

Mardi 28 juin & Mercredi 29 juin toute la journée

- Travail en commun, communications sur la valorisation de l'architecture en terre crue dans d'autres départements par les acteurs : M.P.F., Parcs Régionaux, associations ...
- Présentations de chantiers et résultats
- Réflexions sur la mise en réseau d'un pôle « Terre Crue » qui pourrait être porté au niveau national par les acteurs M.P.F.

Jeudi 30 juin toute la journée

- Présentation de l'architecture de terre en Astarac : Pisé, brique de terre crue, torchis et une spécificité locale de construction : motte de terre et galet.
- * Le matin : visite de Miélan, petite bastide de terre crue où toutes les techniques sont représentées.
- * Fin de matinée : visites de fermes et de petit patrimoine sur la route de Trie par Castex Miélan ...
- * Midi : arrêt déjeuner sortie du panier à Miélan.
- * Début après-midi : retour par les coteaux de l'Astarac et de la bordure du Magnoac pour observer le patrimoine rural : Pisé, adobe, adobe et galet en damier, torchis ... visite complétée par les activités du C.A.U.E. 65.
- * En fin d'après-midi : à Seissan, un de nos fidèles adhérents présentera une exposition et fera une conférence sur cette technique particulière : motte de terre crue et galet en damier. Cette présentation montrera également la technique d'enquête architecturale auprès des habitants pour établir un inventaire.

Vendredi 1^{er} juillet toute la journée

Journée à Seissan pour la conclusion de ces rencontres et bilan pour les prochaines années.

Cette journée sera consacrée aux élus et au grand public : conférences, présentation et bilan de ces Assises. Ces Assises seront les fondations d'actions futures sur ce territoire pour la conservation du patrimoine en terre crue, la bio-construction et permettront de construire un outil de vulgarisation sur ces techniques et ainsi mettre en place une véritable politique territoriale ainsi qu'une politique nationale à travers le réseau M.P.F.